

## L'antiquité : la musique primitive.

La musique semble avoir toujours existé; toutefois, contrairement aux peintures de l'âge paléolithique, nous n'avons pas de traces objectives, mais de simples approximations. Battements de mains, choc de pierres ou de morceaux de bois, le **rythme** fut le point de départ de cet art plusieurs fois millénaire. Les instruments existent, mais ils sont rudimentaires. La musique n'existe pas sous forme écrite.

On peut affirmer avec certitude que la musique, tout comme la danse, la poésie ou le théâtre, est d'origine sacrée: Au début la musique se limite à quelques incantations pour agir sur les phénomènes que l'homme ne peut encore s'expliquer comme le vent, le tonnerre, la maladie. Elle sert alors à communiquer avec les esprits, apaiser les démons, etc...

C'est en **Chine**, environ dix siècles avant J-C, que la musique trouve ses premières règles. Elle est inséparable de la poésie et de la danse. Elle exprime, pour les sages chinois, l'équilibre du ciel et de la terre.

Les Chinois possèdent plusieurs sortes d'instruments à vent (flûtes), à cordes (cithares, violes à archet) et percussions (cloches, pierres sonores et gong)

D'**Égypte** nous ne possédons aucun fragment de musique notée datant de cette époque. Des peintures murales, des bas-reliefs, des vestiges d'instruments, des papyrus permettent cependant de fixer avec assez de certitude les habitudes artistiques du peuple égyptien et de supposer qu'il fut passionné par la musique et la danse.

En **Grèce** la musique se présente d'abord sous la forme vocale, puis instrumentale. Elle semble toujours liée à la poésie, mais embrasse tous les genres, chanson d'amour, chant choral, tragédie, et même une forme d' « opéra comique » avec la comédie antique qui comportait danses, strophes chorales et ensemble de chœurs. Le public est certainement attentif et éclairé, d'autant plus que la musique et la poésie occupent une place importante dans l'éducation. Les artistes jouissent d'une grande considération et sont largement rémunérés.

La musique à **Rome** subit l'influence de l'art étrusque au VII<sup>e</sup> siècle avant J-C: utilisation de la cithare, la lyre, la trompette droite, la trompette courbe.

En adoptant la musique des grecs, les romains la vulgarisent et lui confient un rôle subalterne dans les jouissances publiques, lui faisant perdre ses hautes vertus et sa noblesse. Avec la décadence de la civilisation antique, le goût des arts s'altère peu à peu jusqu'à sa disparition presque complète. Il faut attendre l'avènement du christianisme pour voir s'opérer des changements dans la conception musicale.

**Ecoutes : Il n'existe aucune trace sonore de cette époque. Toutefois, on peut faire écouter des musiques du monde dont le système musical a pour origines les bases instinctives communes à l'homme : musique simple, très rythmée, de caractère rituel ou religieux.**

**Les mouvements du corps et l'effort physique sont accompagnés d'émissions vocales (principe des chants de métiers ou guerriers), et le rythme a une fonction de réassurance.**

« écoute que coûte » CD1 pages 3 et 4, et CD2, pages 1 et 2.

## Le Moyen Age : du V ° au XV ° siècle

La prise de Rome par Alaric en 410 après J-C marque la fin de la civilisation antique. Pendant plusieurs siècles l'église va imposer son pouvoir spirituel sur la culture artistique.

Au Moyen Âge, la musique se présente sous deux aspects : **Religieux et Profane**. (En peinture "Les primitifs" seront également très inspirés par le christianisme).

La musique sera tout d'abord **monodique** ( une seule voix) puis **polyphonique** (plusieurs voix) et surtout pour la première fois elle sera notée.

La polyphonie va bouleverser l'art musical à partir du XII° siècle et les figures de durée apparaissent au XIII° siècle.

**Le Moyen-âge est caractérisée par : le chant grégorien, les troubadours et trouvères, la naissance de la polyphonie et la notation musicale.**

Dans la **musique religieuse**, les psaumes et les hymnes, dont la bible fournit le texte, constituent le répertoire liturgique. Ils sont chantés par une voix seule pour le psaume, par le chœur des fidèles pour les hymnes, parfois accompagnés par une flûte. Au début du V° siècle St Augustin rédige le premier traité de musique, dans lequel une large part est donnée à l'étude du rythme.

L'abondance d' oeuvres, de valeur religieuse et musicale parfois discutable, la diversité des églises grecque, latine, espagnole, obligent les pontifes romains à une réforme et à une codification des chants liturgiques.

C'est au pape Grégoire le Grand (590 après J-C) que nous devons cette réforme définitive des chants liturgiques. De cette réforme naîtra près d'un siècle plus tard le chant Grégorien, qu'on appelle aussi " plain-chant", le style le plus pur du chant catholique. Le terme "plain" ou " planus", désignant un chant à voix égales, de mouvement uniforme, sans qu'aucune voix ne se détache par une émission plus puissante ou plus élevée.

Jusqu'alors la musique chrétienne s'était transmise par tradition orale. A partir du X° siècle elle sera notée en neumes, à l'origine série d'accents, de points et de traits placés au dessus du texte. Plus tard un copiste imagina de tirer une ligne rouge, pour indiquer un son fixe, le "fa", une seconde ligne jaune fut ajoutée pour "Ut". Le théoricien Guido d'Arezzo eut l'idée d'inventer pour le son "La" une troisième ligne (en 1026). On adoptera ensuite les clés: ut et fa, puis sol.

Grégoire Le grand fonde également la **Schola Cantorum**, destinée à former les clercs qui propageront la nouvelle interprétation mélodique. Le chant grégorien repose sur deux modes dits "authentiques " et "plagaux" qui forment le système des "modes ecclésiastiques", réservé aux voix d'hommes.

Il faut cependant préciser qu'aucune considération artistique n'a guidé cette réforme. La musique était censée favoriser le recueillement.

A coté de la musique savante religieuse, existent des **chants profanes**. Le IX° siècle voit apparaître de nombreuses compositions non religieuses qui marquent le désir d'élargir le domaine de l'art, mais dont on ne possède aucun échantillon, car l'église les condamnait, et les moines négligèrent de les copier.

**L'art des troubadours**, de transmission orale, se développe alors .

Au XIII° siècle, le plus célèbre d'entre eux **Adam de la Halle** (1240-1287) fait représenter à la cour de Naples une pièce préfigurant le futur opéra comique français. Ce sont les troubadours et trouvères qui vont participer à l'établissement de la musique mesurée. Ils délaissent le latin pour la langue vulgaire (oc et oïl)

Composant leur mélodie sur des vers, ils doivent lui donner un rythme pour s'accommoder de celui propre aux poèmes mis en musique.

On assiste donc à l'introduction de la **mesure** qui s'oppose au chant grégorien non mesuré.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, **Guillaume de Machaut\*** (1300-1377) et **Philippe de Vitry**, évêque de Meaux (1291-1361) émancipent l'écriture musicale qui prend le nom d'**Ars Nova**, avec des compositions à trois ou quatre voix, et parfois, avec accompagnement instrumental dans une hardiesse harmonique inouïe (*lorsque plusieurs voix se superposent, cela induit une émission simultanée de plusieurs notes (accord) qui forment des intervalles que l'on n'avait pas l'habitude d'entendre*).

Ils perfectionnent la notation en indiquant la mesure par des signes placés après la clef. Ils introduisent la "minime" la "semi-minime" etc... Leur répertoire comprend également des messes et en Italie, trois genres nouveaux sont créés; le madrigal, la chasse, la ballade.

A partir du IX<sup>e</sup> siècle l'usage des **instruments** s'installe, mais jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle ils diffèrent peu des instruments gréco-romains.

Entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle l'utilisation des instruments à cordes se développe, avec la harpe, le luth, le tympanon qui donnera naissance au piano, les vents avec les flûtes, le cor, le cornet, le hautbois, la trompette.

Une première ébauche du théâtre médiéval, forme dramatique en latin, prend le nom de "**drame liturgique**" et préfigure l'opéra.

Du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle ces pièces s'enrichissent d'éléments profanes, deviennent de plus en plus spectaculaires. Du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle les acteurs deviennent professionnels et s'expriment en langue profane.

Au XV<sup>e</sup> siècle, l'école franco-flamande développe les bases du **contrepoint**, c'est à dire la superposition de plusieurs voix, ou de plusieurs mélodies. Elle rayonne dans le monde occidental.

C'est la fin du XV<sup>e</sup> siècle et mille ans d'histoire de la musique viennent de s'achever avec la fin du Moyen Âge.

**Ecoutes :**

**« écoute que coûte »**

**CD2 plage 3: chant grégorien « Puer natus es » anonyme**

**et plage 4: G. De Machaut\* « s'il estoit nuls qui pleindre... ». Plage en deux partie : la première partie isole une voix, que l'on repère en deuxième partie, superposée à deux autres voix.**